

# Ref AB

## Référentiel AB :

*Quelques grands principes pour  
produire des références*

Rédaction : Myriam Vallas (Pôle AB Massif Central)

Relecture : Laetitia Fourrié (ITAB)

Juin 2013.



## L'importance d'une démarche cohérente

Produire des références est couteux en temps, en compétences et en moyens financiers. Aussi le choix d'investir dans une telle action doit être raisonné et la mise en œuvre axée sur la cohérence.

La première étape est de bien définir le besoin, d'en faire l'analyse et ce à divers niveaux :

- Le type de références en cause, en terme de :
  - nature (technique, économique, sociale, environnementale...)
  - ou encore d'échelle, aussi bien géographique (la parcelle, le système...) que temporelle (besoin d'un bilan à un instant t ou d'un suivi pluriannuel)
- Qui exprime le besoin : l'agriculteur, le conseiller, le décideur, ou encore l'enseignant ou le chercheur.
- Pourquoi il y a besoin :
  - par manque de connaissance (il n'existe pas de référence)
  - par manque de connaissance de l'existant (la référence existe mais elle n'est pas connue)
  - par manque de moyen pour mobiliser l'existant. La référence existe mais celui qui en a besoin ne peut pas la mobiliser car :
    - elle est difficile d'accès (exemple : support de diffusion inadapté)
    - elle est difficile à comprendre ou à mettre en œuvre (exemple : qu'est ce qu'un EBE et comment mobiliser le concept)

Il est évident que le pourquoi du besoin ne sera pas le même selon la personne qui exprime ce besoin : un agriculteur ne mobilisera pas de la même manière la notion d'EBE qu'un comptable. Le besoin est aussi souvent complexe. Il peut y avoir un manque de référence mais une fois la référence produite, il faut la rendre accessible à celui qui en a besoin et sous une forme mobilisable pour lui.

Etablir le diagnostic, à savoir quel est le besoin, pour qui et pourquoi, peut être fait en mobilisant divers outils, souvent complémentaires : l'enquête, la consultation (exemple : d'experts) ou une consultation plus poussée, avec débat et co-construction du diagnostic par un ensemble d'acteurs. Soulignons ici que mettre en place une démarche construite pour établir le diagnostic permet notamment, de répondre à des besoins vraiment effectifs ou encore augmente les chances de réussite.

A partir du diagnostic établi, le dispositif de production de références le plus cohérent pourra être raisonné, avec trois grands niveaux à prendre en compte : i) comment acquérir les données qui feront la référence, ii) comment analyser la donnée pour en faire une référence et iii) comment rendre la référence accessible à celui qui en a besoin.

Mais d'autres facteurs que le besoin sont à prendre en compte : les moyens nécessaires et ceux disponibles pour produire la référence. Divers types de moyens sont à prendre en considération : le facteur temps (l'urgence du besoin, le temps disponible pour y répondre), les compétences, les moyens financiers ou encore matériels. Face à des moyens disponibles en règle générale limités, diverses approches peuvent être mise en œuvre, comme :

- la priorisation des besoins afin de répondre au besoin le plus urgent, ou concernant le plus grand nombre ou encore celui le plus en adéquation avec les moyens disponibles,
- la mutualisation, autre forme de valorisation de l'existant. La co-construction du diagnostic de départ peut ici se prolonger par la co-construction de l'outil de production de la référence.

## Acquérir la bonne donnée, base de la référence

Quelques points sont à souligner ici, afin d'optimiser la phase de recueil des données :

- **La nécessité d'avoir un outil de recueil de qualité, adapté au besoin.**
  - Il faut identifier les bons critères à étudier pour répondre aux questions posées et à partir de là, mobiliser les bons indicateurs pour chaque critère étudié. La partie suivante de ce document présente en détail les principaux indicateurs mobilisables par grand types d'indicateurs.
  - Le choix se fera selon les questions posées et selon les moyens disponibles. Si le critère à étudier est l'impact environnemental, un des critères mobilisables ici est l'analyse des cycles

de vie. Mais ce dernier demande beaucoup de moyens et ne pourra être mobilisé que dans certaines circonstances (projets de longue durée avec d'importants moyens par exemple).

- Il est particulièrement important de veiller à la qualité de l'échantillon sur lequel se porte le recueil des données. Il faut qu'il soit le plus représentatif possible de la population étudiée (la population cible étant l'ensemble des personnes détenant des informations en lien avec l'objet de l'étude). Selon les moyens disponibles (en termes de temps ou même d'accès à des fermes par exemple) et le type de questions étudiées, deux grandes orientations sont possibles :
  - Définir un échantillon le plus large possible, en nombre d'individus. Ceci est plus adapté aux collectes de données basées sur des enquêtes courtes envoyées à un grand nombre (questionnaires directifs, fermés, envoyés par mail, courrier ou faits par téléphone le plus souvent). Les données produites peuvent donner lieu à une analyse statistique.
  - Définir un échantillon restreint mais supposé illustrer la diversité des situations à étudier. Ceci est plutôt lié à des enquêtes semi ouvertes ou ouvertes, des entretiens de longue durée. Les données recueillies permettent en général une analyse statistique limitée, parfois axée que sur du descriptif.
- Deux grands types d'enquêtes peuvent être mobilisés : les enquêtes qualitatives et les enquêtes quantitatives. Les premières visent plutôt à identifier les processus décisionnels, les attitudes, les comportements. Les secondes visent plus à quantifier ou à montrer des liens entre diverses variables.
  - Les enquêtes qualitatives : elles sont surtout basées sur des entretiens individuels ou de groupe, souvent longs (de 45 minutes ou plus) qui peuvent être enregistrés, voire filmés. L'échantillon est limité et défini, comme vu précédemment, selon la diversité des situations, des facteurs explicatifs pressentis.
  - Les enquêtes quantitatives : basées sur des questionnaires avec des questions plutôt fermées, simples, organisées par thème, ces enquêtes peuvent être faites en direct auprès de l'échantillon, par envoi (mail, courrier) ou téléphone. Elles visent surtout à toucher le plus grand nombre.

Aussi bien pour les enquêtes quantitatives que qualitatives, il est recommandé de tester le questionnaire en amont, afin de vérifier sa faisabilité.

#### - **Les personnes qui collectent**

Elles peuvent ou non avoir conçu l'outil de collecte. Dans tous les cas, il est important de veiller à leur bonne maîtrise de l'outil, surtout si elles n'ont pas participé à sa création. Une formation peut être même nécessaire. A minima, un guide d'entretien peut être conçu qui précise notamment les conventions retenues pour l'enquête : est-ce que la question posée fait référence ou non à l'année en cours ou à une année standard, par exemple.

Autre facteur à prendre en compte : la disponibilité en temps du collecteur de la donnée. Il faut l'estimer au mieux et bien définir les contours de sa mission : la seule collecte des données ou aussi la saisie de ces dernières par exemple. Ce point de la ressource temps peut être particulièrement difficile à gérer sur les projets de production de références conçus sur plusieurs années (exemple : réseau de fermes). Le collecteur pourra être mobilisé le temps nécessaire, du moins prévu pour la collecte en année n mais cela pourra ne plus être le cas en année n+1 ou n+2, par le simple fait de l'apparition de nouvelles priorités notamment. De même, toujours pour les dispositifs à moyen et long terme, le turn over des personnes en charge de la collecte peut poser problème (perte de compétence, d'expérience, biais dans la collecte...)

#### - **Les outils de saisies des données**

Il est impératif d'avoir réfléchi son outil de collecte des données en amont, dès la réflexion sur le dispositif de production de références. Cet outil doit être simple, robuste, et si possible évolutif dans le cas de dispositifs mis en place sur du long terme. Il peut être pertinent, dès que cela est possible, pour éviter des erreurs de saisie, de faire conjointement le recueil des données et leur saisie (si travail avec du matériel informatique : ordinateur, internet...).

#### - **La « gestion » des personnes enquêtées**

Si le dispositif de production de références est basé sur la collecte de données auprès de personnes, il est nécessaire de veiller à certains points :

- Si des entretiens (téléphoniques ou physiques) doivent être faits, il faut tenir compte de la disponibilité de la personne enquêtée : obtenir un rendez-vous peut être long et demander plusieurs relances.
- Les questionnaires en grand nombre (par mail ou envoi courrier) amènent souvent un très faible retour (souvent inférieur à 5 % du nombre d'envois). Ceci doit être pris en compte.
- Il faut préciser à la personne enquêtée qui est l'enquêteur, sa mission, l'objet de l'enquête et ce qui sera fait des données collectées (notamment le côté anonyme ou non des données)
- En particulier en agriculture biologique, le nombre de personnes « enquêtables » peut être limité. Aussi, les producteurs peuvent ressentir une certaine lassitude face à des questionnaires à répétition, ce qui peut être un frein.
- Il est très souvent nécessaire de reformuler les questions afin d'être sûre qu'elles sont bien comprises. Mais il ne faut pas trop interférer, voire orienter les réponses.
- Il faut aussi veiller au contexte, aux facteurs externes au moment de la réalisation de l'enquête : la personne enquêtée ne fera pas les mêmes réponses si elle est en situation d'urgence ou si elle est influencée par des éléments extérieurs comme une sécheresse ou une période de crise.
- Il faut prévoir une restitution sous une forme ou une autre des résultats de l'enquête auprès de la personne enquêtée dès que c'est possible. C'est important pour les dispositifs conçus sur du moyen et long terme ou pour les personnes susceptibles d'être régulièrement enquêtées. Cette restitution peut aussi amener d'autres informations complémentaires.

## L'analyse fait la référence

Une fois la donnée collectée, elle doit être analysée pour faire référence. Il est particulièrement important de veiller à la compétence des personnes qui feront l'analyse et au temps dont elles disposent. L'analyse doit permettre de répondre à la question posée. Or, par manque de temps, il peut arriver que l'analyse soit tronquée.

Il faut notamment que l'analyse soit faite autant que possible selon des méthodes et des règles reconnues par le plus grand nombre. Ici, il faut savoir que les habitudes de travail, l'approche dans l'analyse de la personne sont déterminantes. Certaines approches sont structurelles en quelque sorte : l'analyse des résultats techniques d'un atelier de production ne se fera pas de la même manière en élevages bovin viande ou bovin lait. Il existe aussi des habitudes de travail par organismes. Cela peut être un plus certain si la ou les personnes en charge de l'analyse peuvent échanger avec d'autres personnes menant un travail comparable au leur.

Si la personne en charge de l'analyse n'a pas fait la collecte des données, il est particulièrement important qu'il y ait échange avec l'enquêteur. L'analyse demande une partie d'interprétation que peut plus facilement faire celui qui a collecté les données. Ceci est particulièrement vrai en cas de suivis de fermes : la personne qui suit une ferme régulièrement une année sur l'autre acquiert une connaissance plus fine de l'exploitation et est alors un atout important pour une analyse optimisée.

Cette question de l'analyse sera développée ultérieurement. Mais il faut souligner dès à présent que la référence produite suite à l'analyse est toujours contextualisée ! Chaque référence produit son domaine de validité (par exemple en termes de zone pédoclimatique) et c'est l'analyse qui permet de définir ce contexte.

## Rendre la référence accessible

Pour être accessible, la référence devra être diffusée et sous un support utilisable. Ainsi, si le rendu final est un rapport de stage, même excellent, il y a de grands risques que ce travail soit difficilement utilisable par l'agriculteur ou le conseiller, par exemple.

Il est donc important de bien prendre en compte la nécessité que la référence produite doit être disponible sous un support adapté à celui qui en a besoin. Et ce support sera probablement différent selon que l'on s'adresse à un conseiller, un agriculteur, un chercheur ou même un enseignant. On retrouve donc ici l'importance de bien définir le besoin et qui exprime le besoin. Cette phase de conception d'outils de diffusion (documents de synthèse, posters, fiches techniques...) demande du temps et des moyens qui doivent aussi être pris en compte au moment de la conception du dispositif de production de références.

Ensuite, vient la question de la diffusion proprement dite. Il est intéressant de faire en amont du projet l'inventaire des modes de diffusion. Il peut être particulièrement opportun d'identifier les réseaux ou encore les moyens internet qui peuvent servir de relai.

Il est aussi possible de prévoir un outil, style enquête de satisfaction, afin de juger de l'adéquation entre le résultat issu du dispositif de production de références et l'utilisateur final.